

Réunion du Conseil Municipal de la commune de

Vierville sur mer en date du jeudi 3 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le 3 juin à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Vierville sur mer est réuni dans la salle des fêtes communale, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Monsieur Antoine de Bellaigue.

Etaient présents : M. de BELLAIGUE Antoine, M. BOUGAULT Rémi, M. GIOT Jean, M. GOSSELIN François, Mme GUILBERT Isabelle, M. HARDEL Sébastien, M. HEDONT Thierry, M. LARONCHE Daniel, Mme PAMPALONE Marie-Françoise, Mme THIEBOT Coralie, Mme WAUGH Laurence formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme THIEBOT Coralie

Monsieur le Maire prend la parole en début de séance afin d'ajouter un point à l'ordre du jour. Il souhaite présenter un projet d'autorisation d'ouverture les dimanches pour les commerces de détails sur notre commune. Les membres du conseil n'ont pas d'objection sur cet ajout. Monsieur le Maire est autorisé à ajouter ce point avant les questions diverses.

1- Organisation des cérémonies du 6 juin :

Comme l'an dernier, dans ce contexte particulier lié au Covid 19, les cérémonies officielles se dérouleront dans notre commune mais l'organisation sera très réglementée.

Une cinquantaine de participants seront conviés à cette manifestation et les services de la préfecture prennent en charge l'organisation.

Pour notre commune, à ce jour seul Monsieur le Maire serait présent à cette cérémonie.

La cérémonie se déroulera le dimanche 6 juin à partir de 16 heures.

Un planning est présenté aux membres de conseil afin de reprendre les points importants.

Les arrêtés nécessaires seront pris afin d'assurer la sécurité autour du site.

Des gerbes seront déposées le 6 juin au matin sur les différents monuments de la commune.

Une messe sera célébrée à partir de 17 heures le 6 juin. Elle sera ouverte à tous.

2- Organisation des élections des 20 et 27 juin :

Dans le cadre des élections régionales et des élections du Conseil Départemental, Monsieur le Maire présente le planning du 20 juin pour les 2 bureaux qui seront ouverts de 8 h à 18 h.

Seront présents aux bureaux de vote les conseillers municipaux et des bénévoles.

Le planning du 27 juin sera remis dans la semaine précédente.

3- Autorisation pour l'aire d'envol de parapente :

Nous avons été contactés par Monsieur Grigy, président de l'association Icare qui sollicite la commune pour que nous l'autorisions à utiliser une bande de terrain municipal situé à gauche de l'aire de décollage actuel comme lieu d'atterrissage au sommet. En effet, le nouveau tracé de la vélomaritime les prive d'une surface derrière la zone de décollage.

La parcelle totale est cadastrée OC 153.

Une attestation avait été signée en juin 2015, par Jean-Marie Oxéant, Maire à cette date, qui autorisait la présente association à utiliser ce site en échange de son entretien.

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à valider favorablement la demande de l'association Icare pour l'utilisation de ce terrain.

4- Demande de subvention de l'association « joyeux colibris » :

Nous avons reçu une demande de subvention de cette association, dont le président est Monsieur Marie Jean. Cette troupe de théâtre d'amateurs initie aux jeunes et aux adultes. Trois enfants de Vierville sont inscrits pour suivre cette activité.

Le conseil municipal décide de prendre dans le solde des subventions disponibles et de donner sur la base des autres associations un montant de 20 € par enfant.

Le conseil municipal valide la subvention de 60 euros à l'association « joyeux colibris ».

5- Projet de tournage d'un film :

Nous avons été sollicités par la société de production PELLEAS pour le tournage d'un film sur le site d'OMAHA BEACH relatif au parcours d'un vétérán frappé de la maladie d'ALZHEIMER.

L'épisode se déroule sur l'esplanade du monument de la GARDE NATIONALE un jour de commémoration d'anniversaire.

Pour réaliser ce passage, la production a fait appel à la commune du fait de notre expérience dans l'organisation de ce type d'évènement.

La scène reprendra le format des tableaux mis en place des précédentes cérémonies orchestrées avant Covid.

Vu la présence d'une centaine de figurants et de 50 opérateurs ciné, il nous a été demandé de mettre à disposition de la production, outre l'esplanade du monument de la GARDE NATIONALE le 5 juillet 2021 la mise à disposition de la salle des fêtes, la réservation de places de stationnement place SAINTENY et sur le parking EOLIA, le barriérage temporaire de l'avenue de BEDFORD et du boulevard de CAUVIGNY le temps des tournages, la mise à disposition de 100 chaises, de barrières Vauban et la mise en place des mâts et des couleurs des pays alliés.

Pour la petite histoire les artistes figurants au générique sont : Nicole GARCIA, Léa SEYDOUX, Melvil POUPAUD et Pascal GREGORY

Il sera proposé de mettre le food truck rue de la mer (sur la partie piétonnière, entre les deux barrières) afin que les participants puissent se restaurer dans un emplacement sécurisé.

Cette organisation logistique ayant un coût que la direction de production des films PELLEAS, après négociations, est disposée à financer à hauteur de 5 000 €.

Après présentation au conseil municipal du projet de tournage du film un beau matin « Film Peleas » qui va se dérouler du 04 au 06 juillet 2021 à Vierville, le conseil municipal décide de fixer la redevance d'occupation du domaine public pour un montant de 5 000 €.

6- Avancement sur le projet de pose d'antenne à Vacqueville :

Lors du conseil municipal du 7 avril 2021, nous vous avons informé que la commune avait été approchée par la société Syscom qui est chargée de rechercher et négocier l'implantation d'antennes relais pour la société Phoenix qui opère pour Bouygues télécom et SFR. Il avait été proposé d'implanter le pylône sur une partie du terrain de l'aire de pique-nique de Vacqueville.

Comme prévu une réunion a été organisée avec les riverains du hameau de Vacqueville, certains membres du conseil et la société Syscom. Après de nombreux échanges, les riverains n'ont pas validé ce choix de terrain.

Pour tenir compte des souhaits de nos habitants nous avons décidé de ne pas donner suite à ce projet.

Les membres du conseil valident l'abandon de ce projet.

7- Autorisation d'ouverture des magasins le dimanche :

Afin que les commerces de détail situés sur notre commune puissent ouvrir le dimanche, nous devons entamer une série de démarches. A savoir, faire une demande à la sous-préfecture, obtenir l'autorisation de l'intercom et afin signer un arrêté municipal autorisant les ouvertures dominicales.

Cette démarche doit être faite normalement avant le 31 décembre de l'année précédente mais dans le contexte sanitaire actuel nous allons essayer de faire valider ces autorisations avec un effet rétroactif afin d'autoriser les ouvertures dominicales dès le mois de juillet prochain.

Pour information, seuls les salariés volontaires ayant donné leur accord par écrit à leur employeur peuvent travailler le dimanche.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le maire à lancer les démarches nécessaires.

8- Questions diverses :

Feux de la Saint Jean : Nous vous informons que l'association DES AMIS DE LA PLAGES organise un rassemblement pour la Saint Jean, le 25 juin prochain à partir de 19h30, en bord de mer. Ce rassemblement se fera dans le respect des gestes barrières.

Cirque pendant la saison estivale : Nous aurons le plaisir d'accueillir deux cirques pendant l'été.

- L'EUROPE CIRCUS sera présent les 20 et 21 juillet,
- LA PISTE DES CLOWNS sera présente les 21 et 22 août.

Visite guidée en Normandie : Monsieur Plana nous a contacté car il organise des tours de Jeep de la seconde guerre mondiale qu'il propose aux touristes et souhaite pouvoir organiser son point de départ sur notre commune. Après réflexion, il lui sera proposé comme point de départ la place du marché ou à côté de

la plage d'or. Il choisira en fonction des retours de sa clientèle, l'emplacement qui lui conviendra le mieux. Nous ne prendrons pas de droit de place pour cette activité estivale mais Monsieur Plana fera un don à la commune.

Banc offert : Une habitante a souhaité offrir un banc à notre commune. En contrepartie de ce don, elle souhaiterait que celui-ci soit installé en bord de mer. Nous validons sa demande et la remercions de ce geste.

CLECT : Nous vous informons que la liste des 67 membres de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) a été entérinée lors de l'assemblée communautaire du 18 mars dernier. Elle est présentée au conseil.

Ralentisseur sur la vélomaritime : Sébastien Hardel fait remarquer qu'à son avis le ralentisseur, situé en face du Casino, installé par les services du Département sur la vélomaritime, ne semble pas conforme aux normes en vigueur. L'information sera donnée au coordinateur des travaux. Pour mémoire, ce ralentisseur sera à la charge de la commune à la fin des travaux et donc sous notre responsabilité.

Plus aucun membre du conseil municipal ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 23 heures 15.